



ADVOCACY FRANCE

5, Place des Fêtes

75019 PARIS

Tél : 02 97 53 84 58/06 33 13 73 38/01 45 32 22 35

siege@advocacy.fr

www.advocacy.fr

Cahier de doléances d'Advocacy-France concernant les GEM

- 1. Retour à une enveloppe de 75000 euro par GEM et indexation de l'enveloppe sur le coût de la vie.**
- 2. Possibilité d'ouvrir de nouveaux GEM lorsque d'anciens GEM viennent à disparaître.**
- 3. Abandon du financement de services qui ne sont pas des GEM sur les crédits GEM.**
- 4. Abandon du financement des GEM qui ne sont pas animés par une association d'usagers.**
- 5. Financement pour aider à la création d'associations d'usagers indépendantes des institutions.**
- 6. Pas de création de GEM non porté par une association d'usagers.**
- 7. Priorité donnée aux fédérations d'associations d'usagers pour parrainer des GEM. Financement pour leur permettre d'effectuer un parrainage effectif.**
- 8. Pas d'élargissement du public sans augmentation de l'enveloppe.**
- 9. Augmentation de l'enveloppe pour financer de nouveaux GEM, créés à l'initiative des usagers.**
- 10. Indépendance totale des GEM par rapport aux établissements et services sanitaires et médico-sociaux.**
- 11. Encouragement de la pair-aidance et de la pair-émulation. Eviter que l'animateur ait une formation "psy".**
- 12. Encouragement de l'ouverture et du partenariat avec des structures et des associations d'animation sociale dans la cité.**
- 13. Abandon de la gestion des GEM par le secteur sanitaire. Gestion des GEM au titre de la cohésion sociale.**